



Syndicats Nationaux des P2E et des ITPECT

**CARTEL DES SECTIONS FORCE OUVRIÈRE
DE LA DIR-EST**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Des taxes supplémentaires pour l'utilisateur de la route !

Monsieur POUPARD, Directeur Général des Infrastructures et de la Mer s'est déplacé ce jour à la DIR-Est – District de Strasbourg pour répondre à l'inquiétude des agents suite à l'annonce médiatique concernant la création d'une collectivité européenne d'Alsace.

En effet, le 29 octobre 2018, a été signé une déclaration commune entre les différents acteurs des deux départements et des différents ministères. Cette nouvelle collectivité Européenne d'Alsace s'appuiera sur le socle des compétences départementales et sera « enrichie » de compétences supplémentaires entre autres le transport.

La collectivité Alsace bénéficierait dans ce cadre d'un transfert de l'A35 et de toutes les routes nationales non concédées, représentant plus de 300 km.

L'Eurométropole de Strasbourg pourrait-elle se voir confier, à sa demande, notamment la partie actuelle de l'A35 qui traverse son territoire et qui pourra être requalifiée en voirie urbaine après la mise en service du grand contournement ouest (GCO).

A ce jour, les 300 km d'autoroute et routes nationales non concédées sont exploitées par la DIR-Est, service d'Etat.

La DIR-Est ainsi que 10 autres DIRs ont été créées suite à la loi de décentralisation du 13 août 2004. Les DIRs avaient un potentiel d'environ 4700 agents pour gérer, selon les termes utilisés par l'Administration, les routes nationales « structurantes » : autoroutes et routes nationales non concédées au secteur privé. Ce qui représente plus de 10 000 km de linéaire dans lequel les usagers peuvent circuler **sans péages**.

Force Ouvrière insiste sur la phrase « les usagers peuvent circuler **sans péages** »

Demain, création de cette nouvelle collectivité Européenne d'Alsace, l'entretien et le financement de ces 300 km des routes nationales structurantes se fera comment ?

L'entretien se fera également par des agents qui devront être rémunérés...aujourd'hui par l'Etat, demain par qui ?

Pour le moment nous savons que plusieurs hypothèses nécessitent d'être étudiées, (vignette nationale et Eco-taxe locale pour les poids-lourds) intégrant le constat évident que la gestion d'itinéraires aussi structurants ne saurait connaître de rupture à la frontière de la nouvelle collectivité.

Pour mémoire l'État veut supprimer 50 000 fonctionnaires d'Etat jusqu'à la fin du mandat.

Au final :

- la nouvelle collectivité va devoir trouver des moyens de financement,
- l'État se désengage et nous, usagers de la route, nous allons payer pour nous déplacer sur un secteur qui était financé par l'État et où nous pouvions circuler gratuitement.

Le contexte actuel et la mobilisation de la journée citoyenne nous laisse penser que nous sommes des vaches à traire. **L'alsacien va se faire traire un peu plus** pour permettre à cette nouvelle collectivité de gérer et financer cette nouvelle partie de réseau transféré ?

Pour Force Ouvrière, la route doit rester le patrimoine de la nation financé par l'impôt redistributif et permettre la circulation des biens et des personnes en toute sécurité. L'utilisateur fait déjà assez d'efforts, il n'y arrive plus, les fins de mois sont de plus en plus difficiles à boucler, prix du carburant à la pompe, taxes...

Ce n'est pas parce que nous sommes Alsaciens que nous devons encore payer plus.

Fait à Strasbourg le 19 novembre 2018

ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER: LES BONNES IDÉES DU GOUVERNEMENT

